

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°CP2022-09/2/5 DOSSIER N°5289	COMMISSION N° 2	CP - ACCUEIL, ATTRACTIVITÉ ET CULTURE
--	----------------------------------	---------------------------------------

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

RAPPORT : Signature de documents relatifs à l'acquisition d'un bien par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine au profit du Syndicat Mixte de la Cité Internationale de la tapisserie

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Aménagement du Territoire/Direction de la maîtrise d'ouvrage et du Secrétariat Général

Rapporteur : Mme Catherine DEFEMME



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP30/09/2022/2/5 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Autorise Madame la Présidente ou un représentant, à signer au nom et pour le compte du Département tous documents se rapportant à cette affaire relative à l'acquisition d'un bien sur la commune d'Aubusson, par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine au profit du Syndicat Mixte de la Cité Internationale de la Tapisserie.

Mme Valérie SIMONET, Présidente du Syndicat Mixte de la Cité Internationale de la Tapisserie n'a pas pris part au vote

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET